

# Réunion du bureau de la commission locale de l'eau du SAGE du Tarn-amont

Le Rozier  
1<sup>er</sup> avril 2010

*Vue aérienne du secteur d'études à Millau (images Mappy)*

Schéma d'aménagement et de gestion des eaux  
Contrat de rivière

**Tarn-amont**



## Ordre du jour

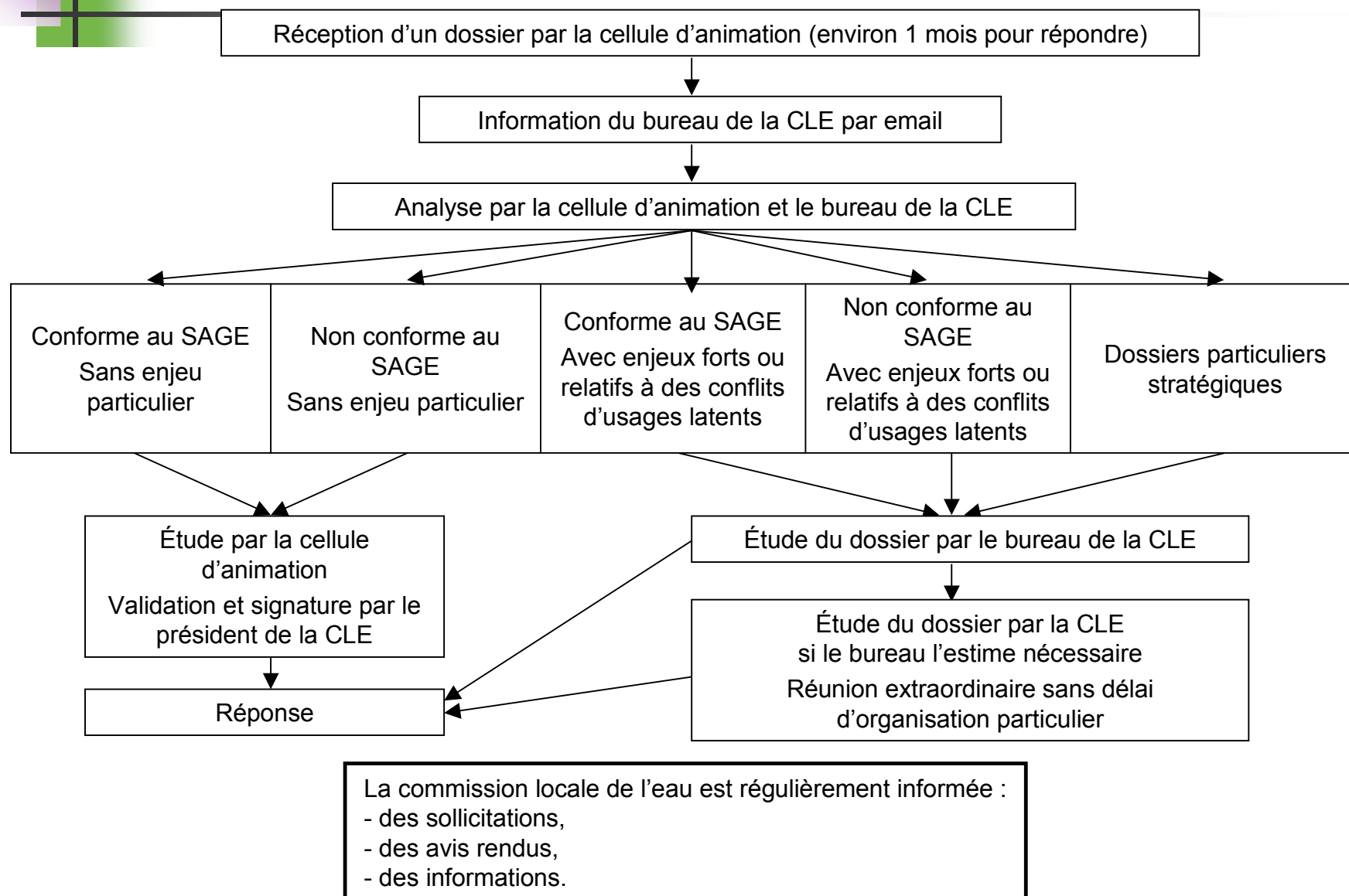
---

# Étude du projet d'aménagement hydroélectrique de deux seuils sur le Tarn à Millau

- Sollicitation de l'avis de la CLE par le service de police de l'eau de l'Aveyron début février
- Dossier de demande d'autorisation

# Règles de fonctionnement de la CLE du SAGE Tarn-amont – 4 février 2009

## Article 11 : Système d'analyse des dossiers reçus pour avis





## Préambule

---

- Deuxième réunion du bureau pour étudier un projet soumis à l'avis de la CLE ; « formalités » non établies
- Rappel des membres du bureau « autorisés » à se prononcer
- Objectif de la réunion : étudier le projet + commencer une réflexion sur la problématique des seuils, de l'hydroélectricité, *etc.*
- « Préalable » à la révision du SAGE

# Étude du projet

Site n°2 :  
Pont Lerouge

Site n°1 :  
La Glacière

AMONT

AVAL



# Étude du projet – Site de la Glacière

État actuel

Seuil

Canal  
de fuite

Ancienne mégisserie



# Étude du projet – Site de la Glacière

## État projeté

Traitement  
des berges

Seuil

Suppression d'une partie  
du site et réhabilitation  
du bâtiment principal

Passé à canoës  
Passé à poissons

Turbine  
VLH

Installation du local  
d'exploitation  
des deux sites



# Étude du projet – Site du pont Lerouge

État actuel

Seuil

Ancien moulin





# Étude du projet – Site du pont Lerouge

État projeté

Seuil

Passe à poissons

Passe à canoës

Turbine VLH

Local d'exploitation sur le site de la Glacière





## Étude du projet

---

- Cours d'eau non réservé au titre de l'énergie hydraulique
- Cours d'eau classé au titre du franchissement piscicole (sans liste d'espèce)
- Cours d'eau figurant dans la 1<sup>ère</sup> liste des réservoirs biologiques
  - Rôle majeur pour le maintien ou l'atteinte du bon état écologique de masses d'eau cibles
  - Susceptible d'être retenu dans les listes 1 et 2 de l'article L214-17 du code de l'environnement



## Étude du projet

---

- Remarques proposées relatives à la **qualité des eaux** :
  - Rappel des mesures prévues pour exclure tout risque de pollution en phase travaux



## Étude du projet

---

- Remarques proposées relatives à l'**aspect quantitatif** :
  - Influence des turbines sur les débits enregistrées au niveau de la station de mesure ?



## Étude du projet

---

- Remarques proposées relatives aux **milieux aquatiques** (1) :
  - Limiter l'artificialisation des berges
  - Tester le caractère « ichtyophile » des turbines VLH sur des espèces locales
  - Adapter la définition technique des passes à poissons aux sites
  - Appréhender la gestion des matériaux solides qui s'accumuleront à l'amont des ouvrages



## Étude du projet

---

- Remarques proposées relatives aux **milieux aquatiques** (2) :
  - Établir une gestion précise des vannages en période de fortes crues (transport solide)
  - S'assurer que la liaison par câblage des deux sites n'induera pas de travaux supplémentaires sur le cours d'eau



## Étude du projet

---

- Remarques proposées relatives aux **activités liées à l'eau** :
  - Privilégier l'alimentation du stade d'eaux vives, équipement public d'intérêt éducatif et sportif
  - S'assurer de l'accord des usagers pour la suppression de la rampe de lancement pour canoës
  - Adapter la définition technique des passes à canoës aux sites (concertation avec les usagers)
  - Sécuriser les sites et les passes à canoës (aspiration)



## Étude du projet

---

- Autres remarques proposées :
  - Devenir des vannes existantes ?





# Étude du projet

---

## Volet « milieux aquatiques »

Objectif : Préserver et/ou rétablir l'équilibre morphodynamique des cours d'eau

- Mesure C – Mieux gérer les seuils et retenues
  - Sous-mesure C1 – Étendre la procédure de réservation au titre de l'énergie hydraulique
  - Sous-mesure C2 – Étude-diagnostic



## Élargissement de la réflexion

---

- Impact d'un seuil sur le milieu aquatique
- Continuité écologique (transport solide, franchissement piscicole)
- Hydroélectricité, énergie renouvelable
- Intérêt patrimonial de certains seuils



Proposition de « logo » pour le bassin versant  
du Tarn-amont et les programmes associés

---



Schéma d'aménagement et de gestion des eaux  
Contrat de rivière

**Tarn-amont**